

histoires vraies



Noël, sous le signe de la générosité !

3

Actus de la
Fondation

4-5

Et pourquoi pas
la permaculture ?

6

"L'atelier"
un nouveau
Tiers-Lieu

7

Les chantiers
éducatifs SPS

8

- Séjour de "répit parental"
- Une visite importante !

9

Des idées
cadeaux
pour Noël !

HIVER 2021 • n°58



Fondation **AJD**
Maurice Gounon





“ La charité du cœur
n'est pas une question de
possession ni d'argent,
elle est universelle ”

Très chères amies, très chers amis,

Pour célébrer Noël à vos côtés, je suis heureuse de vous offrir ce nouveau numéro de notre revue Histoires Vraies. Il vous relate la vie des AJD au fil des actions accomplies par nos équipes et nos jeunes.

Noël resplendit et nous réjouit, féérique et lumineux, il délivre son message d'espérance aux chrétiens qui saluent la lumière retrouvée. Chacun fêtera l'avènement avec sincérité, tous, nous serons heureux de trouver notre bonheur dans le bonheur de l'autre, de transmettre la joie et l'amour et de faire montre d'une infinie générosité.

Noël nous invite au partage et au don. Apprendre à donner est un enseignement dispensé au sein de nos maisons d'accueil afin de

favoriser la mise en pratique concrète du don.

Pour nos jeunes, il s'agit de donner de son temps au service d'une cause qu'ils peuvent choisir, telle que : partager un repas que l'on cuisine ensemble, réaliser le ramassage des déchets métalliques au fond du Rhône, mener à bien une action solidaire auprès de personnes âgées,

collecter des repas pour la Banque Alimentaire, aider le plus petit, et bien d'autres choses encore.

Au début, affichant effrontément leurs certitudes, les adolescents disaient en ricanant : « Les riches eux, ils ont les moyens, ils n'ont qu'à donner ! ». Dans leurs jeunes esprits la générosité n'est donc l'apanage que des nantis et les plus pauvres ne peuvent que recevoir ! Eux-mêmes, adolescents sans le sou, n'ont qu'à tout attendre et ne rien donner !

Des débats animés s'en suivirent, je vous laisse deviner... Finalement, les jeunes comprirent que la charité du cœur n'est pas du tout une question de possession ni d'argent, qu'elle est universelle et que nous pouvons tous donner et recevoir, mais pour cela, nous devons apprendre à porter un autre regard sur nous-même.

Nous sommes toujours très satisfaits en tant qu'éducateurs lorsque les enfants et adolescents, mais aussi les jeunes adultes que nous accueillons, parviennent à faire évoluer leurs préjugés et à analyser des sujets de société. La charité, le don, la bonté, la solidarité, la générosité, ont des significations profondes mais différentes selon notre éducation et notre culture, néanmoins lorsque Noël arrive, tous, nous devons nous réjouir d'offrir la joie et l'espérance autour de nous.

Le Conseil de Surveillance, le Directoire et les équipes de la Fondation se joignent à moi pour vous transmettre, très chers amis, le message de Noël porteur de l'amitié qui unit les Hommes.

Joyeux Noël à tous

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire - Directrice Générale de la Fondation

histoiresvraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970.
Chaque trimestre, **17 500 exemplaires**
sont adressés à nos abonnés.

*Périodique trimestriel gratuit envoyé
à toute personne qui en fait la demande*

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : Décembre 2021
Directrice de la publication : Maryse Chevalier
Rédaction et coordination :
Pierre-Emmanuel Robert
CPP 57762 - ISSN 0152 0775
Photos : AJD, DR
Réalisation : Crayon Bleu
Imprimerie : Imprimerie Chirat
Tirage : 17 500 exemplaires

Imprimeur certifié «Imprim vert»,
les papiers utilisés viennent de forêts gérées
durablement, et les encres utilisées sont des
encres végétales.



10-31-1895



Actus de la Fondation

La Brocante d'automne : un succès !

Heureux, nous l'étions tous ! Enfin ELLE revenait... dans son format coutumier, emboitant le pas aux premiers frimas d'un hiver annoncé. En cette fin novembre, au terme d'un travail acharné de nos bénévoles et de nos ateliers AJD Mirly, notre fameuse Brocante Solidaire s'est à nouveau parée de ses plus beaux atours pour séduire ses fidèles clients et amis. Que ce fut bon de renouer avec cet évènement, nous sommes ravis de constater que cette fête de la solidarité incontournable à Lyon, attire toujours autant les foules venues de tous horizons.

Jeunes et moins jeunes, familles et amis, ont redécouvert une brocante chaleureuse et pleine de vie au détour de ses étales colorées, de sa ginguette et nouvelle « cantine ».



Merci à vous tous, pour vos achats solidaires. Les recettes de la Brocante permettent, comme chaque année et depuis toujours, de financer les actions de la Fondation en faveur des enfants, des jeunes en insertion, et plus globalement de la jeunesse en difficulté.

Un immense merci à nos bénévoles qui font vivre cette brocante depuis toujours, sans qui rien ne pourrait se faire. Merci particulièrement à Dominique et Alix nos deux bénévoles responsables. Merci à Sylvie et Nicolas qui ont su mobiliser les personnes en insertion au sein de nos ateliers et à Amandine qui a orchestré cet évènement sur le plan logistique. Nous nous retrouverons les 9 et 10 avril 2022 pour la prochaine édition du printemps.

Accompagnement scolaire

De nombreux enfants et adolescents accueillis au sein des établissements de la Fondation ont besoin d'être soutenus dans leur scolarité. C'est pourquoi la Fondation a eue l'idée grâce au financement d'un généreux mécène, de créer un service d'accompagnement scolaire interne aux AJD. Souhaitant rester anonyme, nous lui adressons nos



sincères remerciements pour son implication dans le soutien à l'éducation des enfants et jeunes adultes. Notre service AJD Vacances est la cheville ouvrière de ce projet au service de nos maisons d'enfants, il a donc organisé des temps d'accompagnement des jeunes dans 5 établissements Lyonnais de la Fondation.

Dans le cadre de ce service, des ateliers d'apprentissage du Français ont aussi été mis en place pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) accueillis par les établissements de la Fondation.

Partenariat Entreprise des Possibles

« L'Entreprise des Possibles » est un collectif d'entreprises engagées, avec leurs collaborateurs, aux côtés d'acteurs publics et d'associations pour aider prioritairement les jeunes et les femmes en situation précaire. Pour Alain Mérieux, le fondateur, la priorité est de mobiliser des ressources humaines, financières et immobilières des entreprises pour amplifier et soutenir l'action des associations sur le terrain.



En 2021, la Fondation AJD a souhaité nouer des liens avec l'Entreprise des Possibles et, au regard des projets que nous avons présentés, notre candidature a été retenue pour devenir un des acteurs associatifs au sein du collectif. Ce jeune partenariat a déjà permis de disposer d'une partie des équipements nécessaires à la construction d'une cuisine professionnelle. Ainsi l'Entreprise des Possibles a grandement facilité la création de l'atelier chantier d'insertion « transformation alimentaire » AJD Mirly et nous remercions tout particulièrement M. Lepagneul qui nous a mis en contact avec l'entreprise partenaire fournissant les équipements. Nous sommes enchantés de faire partie de cette grande entreprise solidaire qui propose des actions concrètes en faveur des publics les plus fragiles.



Et pourquoi pas la permaculture ?

Jardin oh mon beau jardin dis-moi quel légume est le plus beau...
 Cette année, petite innovation, lancement d'un atelier permaculture, sous l'impulsion d'Alexandra et Juliette, deux membres de l'équipe éducative du Moulin du Roure.

Le Moulin du Roure est une maison d'accueil de la Fondation AJD, située dans le Puy de Dôme (63) et accueillant 9 garçons de 14 à 18 ans, en situation de grande fragilité et de souffrance psychologique.

Historiquement, le Moulin du Roure a toujours disposé d'un espace potager pour permettre des « respirations » et apaiser les adolescents au cours de la journée. Jardin qui a souvent donné de beaux et bons légumes qui sont ensuite cuisinés pour les repas.

Mais tout d'abord, qu'est-ce que la permaculture ?

Pour le dire simplement « la permaculture est un concept global qui vise à créer un écosystème respectant la biodiversité. L'inspiration vient de la nature et de son fonctionnement ».

Pourquoi évoluer vers un tel atelier ?

A l'heure où l'accompagnement éducatif repose de plus en plus sur des axes fondamentaux tels que la citoyenneté, nous voulons sensibiliser les adolescents que nous accueillons à l'écocitoyenneté (tri sélectif, valorisation des déchets, anti-gaspillage). La permaculture s'est donc tout naturellement imposée à nous !

Ces temps de partage autour de la terre sont de réels moments de connexion avec la nature et la biodiversité. Ils nous enseignent la patience, le respect, l'adaptabilité et l'humilité. La symbolique du processus de pousse est très intéressante avec les mises en perspective des contraintes (météo) qui vont avoir une incidence sur la maturation du processus. Ce registre métaphorique permet ainsi, assez aisément, de faire le parallèle entre deux arrosoirs, avec « la pousse de nos ados » leur propre processus et les contraintes auxquelles ils doivent faire face durant leur parcours.

Quels sont les bénéfices pour les jeunes ?

Ces temps marquent des espaces de parole privilégiés avec les jeunes et il n'est pas rare que la discussion aborde des sujets sensibles de leur propre histoire.

Par ailleurs, cet atelier permet aux adolescents de travailler et de s'investir dans le but d'obtenir, après quelques mois, une expérience et une compétence concrète qu'ils pourront partager autour d'un repas avec les éducateurs et les autres jeunes du groupe. La notion de production n'entre pas en ligne de compte, il s'agit là simplement d'imaginer du contenu qui devient de fait contenant !



Cet atelier, permet aussi d'éprouver un sentiment de fierté du travail réalisé et de restaurer un lien de confiance en soi : « je suis capable de ». En effet, l'une des problématiques majeures de ces adolescents reste une mésestime profonde d'eux-mêmes.

Nous sommes au démarrage de cet atelier, le terrain est préparé et délimité par une clôture en bois. Un habitant du village qui pratique la permaculture depuis près de 20 ans, a pris du temps avec nous (en présence des jeunes) pour nous expliquer le processus



complet et la méthodologie. Il faut du temps pour l'observation qui est la base de la permaculture. Observer le soleil, les animaux, la terre, pour s'y adapter.

Les butes de permaculture sont prêtes, elles se préparent tranquillement à recevoir nos premières plantations qui, nous l'espérons, seront fructueuses ! Une spirale aromatique est en cours de construction : constituée d'une spirale en pierre en trois dimensions, elle permet de faire pousser des plantes aromatiques. Sa construction permet de répondre, dans un minimum d'espace, aux exigences climatiques des différentes plantes. Prochainement, une cabane de jardin sera installée et un bassin créé.

Peu importe la récolte, même si nous n'obtenons pour notre première année qu'une salade et quatre courgettes ! L'importance est ailleurs, elle réside surtout dans le partage et le « faire ensemble ».

Un tel projet est transposable dans n'importe quel lieu, il n'est pas indispensable d'avoir une grande surface de terrain pour la permaculture.

A l'heure où l'écologie occupe une place centrale dans notre vie, apprendre à respecter la nature va bien au-delà de l'acte éducatif, c'est une véritable fierté et un engagement épanouissant. N'essayons pas de la diriger où de la contraindre, écoutons là... !

Alexandra Cruzoulon et Juliette Goubier

La conversion écologique de la Fondation

La Fondation a pris conscience de la nécessité de faire sa « conversion écologique » il y a plusieurs années déjà. D'abord timides pour ne pas dire insignifiantes, les premières actions concrètes avec les enfants et adolescents portaient sur l'économie d'électricité (éteindre les lumières), l'économie de l'eau (fermer les robinets, récupérer l'eau de pluie) le recyclage de papiers (récupérer le papier et le trier). Aujourd'hui ceci ne suffit plus et nous l'avons bien compris, aussi nos ateliers et notre brocante sont ils devenus les chefs de file de la « récup » et de la réduction des déchets. L'utilisation d'objets de seconde main est devenue prioritaire pour diminuer notre impact écologique négatif.

Il est indispensable de « ne plus consommer idiot », aussi doit-on sensibiliser nos usagers, nos salariés, nos bénévoles, « à

l'écologie de tous les jours », à savoir, par des gestes simples dans nos maisons et services, apprendre à tous à diminuer notre consommation d'énergie, stopper le gaspillage et réduire les déchets.

C'est aussi ce que nous avons développé avec nos 4 ateliers chantiers d'insertion AJD Mirly :

- Transformation alimentaire (lutte contre le gaspillage alimentaire et la malbouffe)
- Véloterie et AJD cycle (récupération et rénovation de vélo pour des déplacements en mode durable)
- Menuiserie – Bois (construction avec des matériaux bois de récupération recyclage de palette, etc.)
- Logistique/brocante (action vertueuse de récupération de mobilier et objets, (tri, recyclage, transformation pour réutilisation et ou vente).

"L'ATELIER", un nouveau Tiers-Lieu dans le Rhône !

Depuis 2019, la volonté du Gouvernement est de développer les tiers-lieux en France, il en fait l'un des piliers de la relance car ils permettent de renforcer la cohésion sociale et territoriale du pays. L'objectif gouvernemental est de créer 100 nouveaux tiers-lieux en 2021.

C'est pourquoi la Fondation AJD a répondu à un appel à projet dans le cadre national du plan « France Relance », pour la création d'un tiers-lieu à Amplepuis dans le Rhône : « L'ATELIER ».

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer que notre projet fait partie des 35 lauréats cités par le Premier Ministre dans son communiqué du mois d'août sur le sujet.

« L'ATELIER » mais qu'est-ce donc que ce « Tiers-Lieu » ?

Le lieu devra proposer un espace créatif où le lien social est de mise. Il sera accessible à tous et permettra à l'ensemble de la population du territoire, l'acquisition de compétences et de savoir-faire par le biais des activités et ateliers qui seront proposés. Il sera possible aussi pour chacun de trouver matière à s'investir à titre personnel.

De plus, une attention particulière sera dédiée aux personnes en difficulté : personnes majeures en situation de précarité (qui pourront se remobiliser pour un projet d'insertion professionnelle et sociale), jeunes en situation de décrochage scolaire pour qui le système éducatif standard ne correspond pas.

« L'ATELIER » sera constitué d'un plateau technique et d'espaces partagés formant le module central du Tiers Lieu avec :

- **Un espace numérique partagé** : qui met à disposition des postes de travail à destination des utilisateurs pour accomplir leurs tâches administratives et se former à l'utilisation des outils informatiques indispensables de nos jours.

- **Une plateforme dédiée aux apprentissages** : permet la mise en place de chantiers éducatifs, d'un service de soutien à la scolarité et d'un dispositif d'insertion vers le milieu de l'entreprise.

- **Un « Repair'café »** : permettant à des personnes qui habitent un même territoire de réparer ensemble leur objets abîmés, cassés ou défectueux en utilisant des outils et du matériel mis à leur disposition par l'atelier partagé, tout en étant aidées et conseillées par des réparateurs bénévoles.

- **Un « Fablab »** : basé sur le « faire » et le partage, le Fablab permet de développer à la fois des compétences techniques, numériques et transverses telles que le travail collectif et la gestion de projet. Grâce aux technologies les plus récentes, cet espace sera centré sur les nouvelles techniques, construction d'objets



à l'aide de machines à commandes numériques, imprimantes 3D, permettant la fabrication d'objets à partir de fichiers informatiques.

- **Un lieu de création artistique** : deux modules dédiés au spectacle vivant et aux arts plastiques viendront s'articuler entre les pratiques de l'atelier partagé et la plateforme dédiée aux découvertes et aux apprentissages, tout en offrant sur le territoire un lieu de création artistique, de résidence, de diffusion et d'exposition. Une compagnie de théâtre professionnelle et un(e) artiste plasticien(ne) seront accueillis en résidence permanente.

- **Un lieu de résidence pour des entreprises partenaires** : La résidence temporaire ou permanente d'entreprises permet d'apporter à l'atelier un réseau d'entrepreneurs établis dans la région et investis dans des valeurs de partage, de formation et de développement durable. Elle propose aux entreprises existantes une offre de locaux et de services à tarif préférentiel en permettant l'accès à des bureaux, des espaces d'assemblage, des équipements et des espaces de stockage.

- **Une ressourcerie** : mettant à la disposition des usagers des outils et matériaux.

France Relance et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires nous ont soutenus par une subvention de financement. Charge à nous et à notre équipe très motivée, d'aller chercher les moyens complémentaires pour développer les activités précitées. Merci à tous nos partenaires ainsi qu'aux collectivités, sans qui, le projet ne pourrait pas voir le jour et BRAVO à ceux qui ont su porter ce beau projet et qui ne manqueront pas de le faire aboutir.

« L'ATELIER » est en cours de mise en place et devrait être opérationnel prochainement.

Pendant les vacances de la Toussaint, les 8 équipes du Service de Prévention Spécialisée ont travaillé dur pour proposer aux jeunes des quartiers qu'ils accompagnent, de nombreux chantiers éducatifs.

Ces chantiers sont souvent organisés en partenariat avec les collectivités locales et les bailleurs sociaux et ont une dimension éco-responsable, solidaire et citoyenne. L'objectif final est d'intégrer les jeunes accompagnés dans une démarche d'amélioration de la vie du quartier et de les sensibiliser à l'écologie et à la solidarité.

Zoom sur quelques chantiers éducatifs

Parmi tous les chantiers réalisés depuis la rentrée, en voici quelques-uns qui ont remporté un franc succès :

• **Débarras des caves de Tarare (quartier de Joannes Recorbet) :** les jeunes et les éducateurs de la Prévention ont loué des bennes de collecte avant de procéder au débarras des caves encombrées. Prévu initialement pour 6 jeunes et 2 bennes, l'opération a été victime de son succès ! 20 personnes de tous horizons (jeunes, mères de familles, seniors) et 6 bennes plus tard le tour était joué ! Ce fut un grand moment de partage intergénérationnel et tous étaient ravis de participer à cette action citoyenne et écoresponsables.

En plus de cette opération de débarras, les 6 jeunes participants ont pu être sensibilisés au traitement des déchets en visitant la déchèterie de Tarare et la ressourcerie REPA'AR à l'Arbresle.

• **Fête du quartier de Brignais :** Les jeunes suivis par le service de Prévention Spécialisée de Brignais ont aidé à préparer la fête du quartier de la Compassion. Au programme : barbecue, tombola, vente de boissons fraîches, animations en tout genre et de belles rencontres ! La fête fut un grand succès ! Monsieur le maire de Brignais en a profité pour échanger longuement avec les habitants.

• **Rénovation de la salle de périscolaire à Vernaison :** En partenariat avec un artiste grapheur, 5 jeunes de la Prévention Spécialisée de Vernaison ont repeint entièrement la salle de périscolaire qui était très délabrée. Après un « coup de blanc » sur les murs, artiste et jeunes ont pu exprimer leur créativité



Les chantiers éducatifs de la Prévention Spécialisée

en peignant une fresque sur le thème de l'enfance et de la nature.

• **Pêche à l'aimant au cœur de Lyon :** Après les premières expériences positives cet été, le service de Prévention Spécialisée de la Fondation AJD a décidé d'acheter le matériel nécessaire pour pêcher à l'aimant. Cette pratique consiste à jeter un gros aimant dans la Saône ou le Rhône pour y récupérer des déchets métalliques lourds (trotinettes, barrières, mobilier, etc.). Fin octobre, une équipe de 6 jeunes est allée sur le pont de la Guillotière et a remonté 8 trotinettes électriques, 6 barrières et bien d'autres déchets.

Cette pratique, au-delà de son intérêt pour la protection des écosystèmes des fleuves, est également très valorisante pour les jeunes qui sont en permanence félicités par les passants admiratifs de leur persévérance. Cette action écoresponsable de la part des éducateurs et des jeunes démontre combien notre société produit elle-même ses propres problèmes ! De fait, jeter une trottelette ou une barrière de chantier dans un fleuve ne devrait pas pouvoir venir à l'idée d'un adolescent et encore moins d'un adulte... !

Bravo à tous les jeunes pour leur engagement dans ces chantiers éco-responsables et solidaires ! C'est une grande première de pouvoir annoncer que des chantiers éducatifs ont été organisés concomitamment sur l'ensemble des territoires. Chacune des équipes de Prévention Spécialisée s'est mobilisée pour initier des actions qui ont du sens et soutiennent des valeurs citoyennes auprès des jeunes.

Merci à toutes les collectivités locales et aux bailleurs sociaux qui jouent le jeu et nous permettent de mener à bien ces actions.



Un séjour de "répit parental"

Un premier séjour de cinq jours a été mis en place en octobre 2019. Il a permis à six mères de famille de souffler, hors des contraintes du quotidien et de la vie familiale, afin de prévenir d'éventuelles situations d'épuisement moral et physique. Cette première expérience a atteint ses objectifs et les participantes ont pu rompre avec un sentiment d'isolement en partageant une « tranche de vie » entre elles.

À l'automne 2021, ce séjour a été reconduit avec cinq mères de famille qui avaient besoin de se reposer, de « recharger leur batterie » et de rompre avec leur quotidien. Le séjour a été construit en partenariat avec un travailleur social de la Maison de la Métropole pour

les Solidarités) de Lyon 3^{ème}/6^{ème} et les participantes. Il est soutenu par une association nationale : Vacances Ouvertes.

Le séjour de répit parental c'est :

- Une aventure collective reposante,
- Des visites de lieux « féériques »,
- Du partage, des échanges sans jugement,
- Une ambiance chaleureuse et conviviale,
- De bonnes parties de rigolade,
- La découverte de soi et des autres,
- Une très agréable parenthèse de douceur.

GRAND LYON
la métropole



Avec le soutien de vos
dons, de nos mécènes et
de la Métropole de Lyon

Témoignages

Un lieu magique, 5 femmes formidables, une directrice qui a pensé à tout et un partenariat avec l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) de Lyon 3/6^{ème} de longue date.

Voilà un beau cocktail pour que ce séjour se passe divinement bien. Les mamans ont été extrêmement bienveillantes entre elles, ont su s'écouter, ont pu évoquer des sujets très intimes, ont été motivées par les visites culturelles, touchées par les moments destinés au bien-être, ont eu à cœur de partager des savoir-faire, ont créé de beaux liens dans la joie et la bonne humeur.

Bref, il me faudrait un petit livre pour retranscrire tout ce qui s'est vécu, mais c'est notre partage à nous sept et je préfère le garder pour moi seule. Je peux juste crier haut et fort que ce fut un séjour extrêmement chaleureux et inoubliable.

Béatrice Chenevriér, Assistante sociale MDMS Lyon 3/6^{ème}
et accompagnatrice du séjour de répit parental.

Merci à la Fondation AJD de m'avoir permis de vivre des moments formidables et inoubliables. Cela fait 25 ans que je n'avais pas vécu d'aussi bons moments.

Diakhoumba

Une visite importante !

Le 1^{er} septembre 2021, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Préfet de la Région AURA, Préfet du Rhône et la Directrice de la DEETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), sur le site d'AJD Mirly pour une revue des activités de la Plateforme Adultes & Insertion.



Cette rencontre a permis de faire découvrir au Préfet les différentes activités de la Plateforme et de permettre à nos salariés en insertion d'échanger avec lui et la directrice de la DEETS.

Nous souhaitons remercier Monsieur Mailhos et Madame Bonnet pour leur disponibilité et leur attention. « **Les échanges avec le terrain sont pour nous très importants pour saisir les préoccupations des acteurs et les soutenir** ». a expliqué Pascal Mailhos. A ce titre, un de nos usagers a eu l'occasion de le questionner au sujet de ses difficultés de logement.

Intimidée, mais prenant son courage à deux mains, une jeune femme en parcours d'insertion a, elle aussi, osé demander en quoi consistait la fonction du préfet.

Ces échanges en proximité et l'intérêt porté par les autorités de l'Etat à notre plateforme Adulte & Insertion sont encourageants pour notre équipe très impliquée dans le développement des activités d'insertion professionnelles d'AJD Mirly.



Des idées cadeaux pour Noël



ATTENTION, STOCKS LIMITÉS !

Vous êtes à la recherche de cadeaux éco-responsables pour vos proches à Noël ?

Ne cherchez plus et optez pour des fêtes solidaires favorisant l'insertion professionnelle ! La Fondation AJD Maurice Gounon a sélectionné une gamme de produits fabriqués par l'Atelier Chantier d'Insertion bois d'AJD Mirly. Chaque produit a été réalisé par des salariés en insertion et est fabriqué avec des matériaux de récupération dans le cadre d'une démarche de fabrication durable.

Sapins solidaires



15€

Small
H 33 cm



25€

Large
H 100 cm



55€

Tall
H 150 cm

Nichoir



8€

dimensions :
L 20 x P 20 x H 34 cm

Hôtel à insectes



60€

dimensions :
L 70 x H 60 cm



50€

dimensions :
L 52 x H 60 cm

Composteur



200€

dimensions :
L 100 x P 100 x H 140 cm



Un article vous intéresse ?

C'est simple avec le "click & collect" !

Il vous suffit de passer commande par mail à : mirly@fondation-ajd.com en indiquant les produits que vous souhaitez acheter.

Puis un lutin (salarié en insertion) de notre atelier vous confirmera votre commande (ainsi que toutes les informations nécessaires) afin que vous veniez récupérer votre achat dans nos ateliers **AJD Mirly**, 18 rue des Deux Amants 69009 Lyon, du lundi au jeudi (8h-16h). Tél : 04 37 65 30 12

Règlement : lors du retrait (chèque ou espèce).

Vie des établissements

En septembre 2021, deux piliers de notre maison d'enfants « Pomme d'Api » ont pris leur retraite.

Lucette Gire, Cheffe du service et 34 ans de carrière réalisée au sein de la Fondation AJD, a décidé de faire valoir son droit à la retraite au terme d'une carrière exemplaire, illuminée par de fortes convictions et un engagement sans faille au service des jeunes. Lucette a su accompagner, stimuler et rassurer chaque fois que nécessaire. Elle menait ses équipes avec une attention et une écoute bienveillante. Elle portait les valeurs d'une éducation pour chacun et défendait la cause des jeunes face à l'injustice sociale.



Kamel Benyamina, Chef de service, 6 ans aux AJD, ce qui pourrait paraître une

parenthèse dans sa longue carrière, mais constitue en fait une belle aventure au proche d'une équipe dynamique et inventive. Il a apporté sa verve et son implication pour encadrer l'équipe éducative et la soutenir lorsque les adolescents accueillis (dont l'accueil d'urgence) ne s'en laissaient pas compter et mettaient à mal son autorité. La mise en cohérence d'un ensemble permet à chacun

de trouver sa place, c'est cela aussi le métier de chef de service : faire du lien, écouter, mais aussi décider. La disponibilité, la résistance physique et mentale, sont des qualités indispensables pour assumer la responsabilité de chef de service, toutes les personnalités ne sont pas compatibles avec les exigences de cette fonction souvent soumise au stress, aussi sommes-nous satisfaits aujourd'hui d'avoir une relève à la hauteur de nos deux jeunes retraités au sein des différents services de notre maison Pomme D'Api.

Merci à nos deux collaborateurs et Amis du Jeudi Dimanche, qui ont apporté leur savoir-faire durant toutes ces années. Ils ont donné leur temps sans compter, porté les astreintes 24/24H, écouté, rassuré et parfois aussi douté, mais jamais assez longtemps pour laisser tomber un gamin manifestant violemment sa colère ! Aux AJD, on ne laisse pas un enfant ou un adolescent au bord du chemin, même s'il déploie toute sa force pour se faire rejeter.

Lucette, Kamel, nous vous souhaitons maintenant de prendre du temps pour vous et vos proches et de profiter de votre liberté retrouvée au terme de vos très belles carrières professionnelles.

Maryse Chevalier

La Fondation a besoin de vous !



La Fondation souhaite placer ce Noël 2021 sous le signe de la Générosité.

En effet, nous avons toujours pu compter sur la générosité de nos fidèles Amis pour aider la Fondation AJD à lutter contre l'injustice sociale. Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien ! Vos dons, quels que soient leur montant, sont d'une importance capitale pour nous permettre de continuer à exercer notre mission.

Pourquoi donner ?

Quand vous faites un don à la Fondation, elle l'utilise pour soutenir une cause ou un projet en cours.

Cependant, vous pouvez tout à fait choisir de faire un don pour une cause ou un projet qui vous tient à cœur. N'hésitez pas à nous le préciser au moment de faire votre don. Voici deux exemples de projets que vous pouvez soutenir :

- **AJD Vacances** : aidez des enfants et des familles en difficulté à partir en vacances. Toute l'année, le service AJD Vacances organise des séjours pour offrir des vacances à ceux qui n'ont pas les moyens. Ces séjours ont lieu en Région Auvergne-Rhône-Alpes dans un environnement proche de la nature où la déconnexion est une échappatoire bienvenue !

Grace à vos dons, AJD Vacances a permis à plus de 250 enfants, adolescents et parents de partir en séjour en 2020.

- **AJD Mirly** : L'Atelier Chantier d'Insertion de la Fondation AJD embauche des salariés en contrat d'insertion afin de leur permettre de "reconnecter" avec le monde du travail après un moment de vie éprouvant. Les salariés en insertion

peuvent se former dans 4 ateliers d'AJD Mirly : le bois, la logistique, la transformation alimentaire et la Véloterie.

En 2020, AJD Mirly a accompagné 34 salariés dans leur parcours d'insertion professionnelle.

Comment donner ?

De nombreux moyens existent pour exprimer sa générosité !

- **Faire un don ponctuel ou régulier** : vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site de la Fondation www.fondation-ajd.com/faire-un-don

- **Donner en nature** : vous pouvez contacter le service logistique (04 37 65 30 12) de la Fondation pour que l'on vienne récupérer vos dons en nature. Par la suite, ils seront soit revendus à la Brocante Solidaire soit donnés aux personnes que nous aidons.

Vous pouvez également déposer vos dons aux adresses suivantes :

- 13 rue Saint-Simon, 69009 Lyon (lundi de 14h à 16h30)

- 18 rue des Deux-Amants, 69009 Lyon, à AJD Mirly (tous les jours de 9h à 16h) :

- **Donner votre temps** : vous pouvez devenir bénévole à la Fondation AJD. En plus du bénévolat pour la Brocante Solidaire, d'autres possibilités sont en cours de développement comme aider le service AJD Vacances et faire du soutien scolaire aux enfants et adolescents des établissements de la Fondation.

Pour toute question sur le bénévolat, vous pouvez nous contacter par mail à siege@fondation-ajd.com

- **Léguer votre patrimoine** : Il est possible de faire une donation, un legs de votre patrimoine ou de votre assurance vie. Vous pouvez également choisir de faire un Prêt Sans Intérêts (PSI). Pour plus d'information concernant ces sujets, nous vous invitons à vous rapprocher de votre notaire. Si besoin, la Fondation travaille avec un cabinet notarial de qualité à Lyon que nous pouvons vous recommander.



Une idée cadeau !

Vous ne savez pas quoi vous faire offrir à Noël ? Demandez à vos proches de participer à une cagnotte solidaire en ligne grâce à notre partenaire Gandee ! L'intégralité de leur « cadeau » sera transmis à la Fondation, sans frais !

+ d'informations : www.gandee.com



Le don en toute confiance

La Fondation AJD est labellisée Don en Confiance. Nous sommes fiers et heureux d'afficher ce label qui assure aux donateurs la bonne utilisation de leurs dons.

+ d'informations : www.donenconfiance.org

Je fais un don à la Fondation AJD

Je choisis une cause juste et solidaire

→ VOUS ÊTES ASSUJETTI À L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% de leur montant dans la limite de 546€ en 2021. Au-delà de 546€ vous bénéficiez d'une réduction de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable, avec report possible sur les 5 années suivantes en cas de dépassement.

→ VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ASSUJETTEE A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

L'ensemble des versements au titre du mécénat permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.

→ VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR L'IFI

Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD (reconnue d'utilité publique) offrent les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000€ (soit un don de 66 667€).

À SAVOIR !

Les particuliers et les entreprises, peuvent faire un don en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service. Exceptionnellement votre don pourra être utilisé par la Fondation AJD pour soutenir une autre association Lyonnaise ayant le même objet.

Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Exemple : Avec un don IFI de 3 000€ (750€ après déduction fiscale) vous nous permettrez de prendre en charge l'organisation d'un séjour éducatif, collectif, de 8 jours, hors du milieu familial, pour 3 enfants/adolescents défavorisés de la région Auvergne Rhône-Alpes.

La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.

Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

☐ Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

☐ Je fais un don ponctuel : ☐ 50€ ☐ 75€ ☐ 100€ ☐ 400€ ☐ _____ €

Après réduction d'impôt : 12,50€ 18,75€ 25€ 100€

Nom et Prénom..... Signature

Adresse..... Code postal..... Ville.....

Email @..... Téléphone.....

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de CCP Campagne AJD-Lyon 42 82 36 X

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON**

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le «formulaire don» du site internet de la Fondation et dans le «bulletin solidarité» d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons. Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83



Je suis très heureuse de fêter Noël dans le foyer qui m'accueille
Je suis joyeuse aussi de partager avec tous ce moment de joie
Mais je regrette que cette belle fête soit un moment de deuil
Quand je vois toutes les choses qui se passent autour de moi !

Je ne commanderai donc pas de cadeaux pour moi cette année
Pourquoi gaspiller de l'argent pour des choses tellement inutiles
Alors que des gens dehors souffrent et sont totalement oubliés
Je ne veux plus faire encore et toujours des dépenses futiles !

Ma lettre au père Noël sera simple, pour ce Noël, merci, je ne
veux rien !

Ou plutôt si, je veux que les richesses se partagent dans le monde
Je veux que les enfants de la terre se tiennent tous pas la main
Même si ce n'est pas facile d'être solidaires et de faire la ronde

« Père Noël », qui que vous soyez..., merci de ne rien m'apporter !
Merci aussi de ne pas offrir de jouets fabriqués par des enfants,
Posséder des choses ne rend pas heureux, vous en conviendrez
Aimer, et être aimé, c'est juste cela que Noël nous apprend.

Joyeux Noël à tous, mon cadeau sera de vous savoir heureux
d'être ici, dans la maison d'enfants avec moi, protégés, au chaud
et bien entourés.

Noémie 12 ans

La nature s'habille tout de blanc
Regard ébloui de l'enfant
La lumière revient et scintille
L'étoile de Noël soudain brille
Noël apporte nous la paix
Toi seul peux nous réconcilier
Main dans la main tu nous conduis
Pour que nous soyons réunis
Noël n'a pas de religion
Il est amour à l'unisson

Malika 16 ans



**La Fondation AJD vous souhaite un très joyeux Noël
et espère l'an 2022 très heureux**